

Les travaux d'entretien hivernal des rigoles

En octobre le **Syndicat de l'Yvette et de la Bièvre** a entrepris sa campagne annuelle d'entretien de la végétation, le long des rigoles du Plateau de Saclay. Ce sont **5 rigoles** qui sont ainsi concernées par ces travaux soient près de 30 km de rigoles et plusieurs hectares de zones humides à traiter.

Une intervention particulière concerne la rigole des Granges et la rigole de Châteaufort. Celle-ci sera complétée par des interventions ponctuelles durant le printemps et l'été.



La rigole est un cours d'eau et à ce titre il constitue un écosystème en équilibre ou en recherche d'équilibre. De ce fait, en fonction de la nature des travaux envisagés, les périodes d'intervention ne seront pas les mêmes. Ainsi, toutes les interventions directes sur la ripisylve (abattages, fauchages, faucardages...) doivent être privilégiées pendant la période de « repos végétatif », c'est-à-dire l'hiver

Cet entretien passe par trois phases : le fauchage, le faucardage et le bûcheronnage.

Ces phases ont toutes le même objectif :

- Assurer le libre écoulement des eaux (notamment avec le faucardage qui a pour but d'extraire les herbacées dans le fond de la rigole),
- Assurer un rajeunissement de la végétation (fauchage sélectif, élagage,)
- Prévenir les risques d'embâcles,



- Maintenir une diversité des âges et des espèces par strate,

- Enlever la végétation arbustive/arborescente implantée dans le fond du lit mineur gênant l'écoulement



- Entretenir la végétation présente sur les berges et sur les rives par élagage ou recépage de manière douce et raisonnée, faucardage localisé et fauchage de végétation dans le lit mineur



L'entretien des arbres diffère selon les enjeux présents sur le linéaire de la rigole (risques d'inondation, protection des biens et des personnes, préservation du milieu naturel et de la biodiversité). Ainsi, les arbres instables (penchés ou morts) situés à proximité d'ouvrages (type pont) doivent être abattus. Ceux localisés dans un secteur sans enjeu majeur peuvent en revanche être conservés. Ils favorisent la diversification du milieu et ils constituent des zones de refuge et de nutrition pour la faune.

L'équipe du SYB travaille sur les rigoles afin de maintenir un entretien régulier, respectueux des milieux. Celui-ci permet de maintenir ou d'améliorer les fonctions biologique et paysagère de la végétation :

- En conservant ou en améliorant la diversité des essences, des strates et des âges,
- En favorisant les espèces intéressantes pour la faune et le paysage,
- En veillant aux équilibres entre le milieu aquatique (lit) et le milieu terrestre (berges) : recherche d'une diversité entre des zones ombragées et ensoleillées, contrôle du développement de la végétation aquatique par la végétation ligneuse, etc.
- En évitant le développement d'espèces exogènes envahissantes et indésirables (Robinier, Ailante, Fémier d'Amérique, etc.)

